Histoire GUILLOU, titre de l'article: **En 1866, un amour non autorisé socialement a laissé son empreinte historique dans la mémoire familiale**.
Auteur bruno druille

Quand j'ai commencé mes recherches généalogiques, il y a près de dix-sept ans, mes cousines et cousins germains m'ont rapidement parlé avec fierté de cet amour fort de nos ascendants communs.
Je n'ai pas encore rassemblé tous les éléments de cette histoire mais je souhaite quand même vous la raconter, par rapport aux différents documents administratifs qui l'accompagnent, et aussi en l'honneur de la mémoire de ma mère Jeanne PAYRAS, décédée le 9 avril 2005.
[
Je remercie toutes les personnes qui m'ont témoigné leur sympathie lors du décès de ma mère, Jeanne PAYRAS, veuve de Jean DRUILLE , décédée à Toulouse le 9/4/2005 âgée de 78 ans. (portrait d'elle, jeune, peint par mon père dont elle était l'élève avant de l'épouser. Institutrice en maternelle, elle peindra surtout après le décès de mon père, et pendant sa retraite : http://www.moneybyart.com/artistes/payras.htm).
]
FRANCOIS LEON GUILLOU, né le 24/5/1839 à Toulouse, est le 4° enfant de FRANCOIS JOSEPH GUILLOU et de GABRIELLE BOUDAU.
La famille est originaire de Canet dans l'Aude. Elle s'installe à Toulouse peu de temps avant la naissance de François Léon et habite dans Toulouse et Carcassonne. Le père fait du négoce financier dans tout le sud-ouest. Ses affaires l'amènent à côtoyer le milieu bourgeois et noble (*exemple d'un prêt à Monsieur Louis Gaston Théobald de Monstron de Sauton Marquis d'ESCOULOUBRE*).

François Léon tombe amoureux avant 1866 de Marie GESTA, née le 23/2/1848 à Lombez, 3° enfant du couple ANTOINE GESTA et LOUISE BEGUE, de modestes agriculteurs.

Les parents GUILLOU refusent cette mésalliance mais François Léon, majeur n'en tient pas compte et fait sa vie avec Marie GESTA. Sans l'accord parental, et pour des raisons d'héritage, ils ne se marieront pas. Leur amour n'en est que plus fort. Leur première fille, JEANNE LEONIE née le 27/2/1867 à Carcassonne, sera mon ascendante. Elle sera l'aînée de quatre enfants et même si seulement un écart de 5 ans la sépare de sa petite sœur Marguerite, la dernière enfant du couple, elle souffrira beaucoup plus que les autres de ne pas porter officiellement le nom de son père.
Sa grand-mère, Gabrielle Boudau, décède le 3/2/1868 à Toulouse. Je ne sais pas si la grand-mère et la petite-fille se seront rencontrées, mais je le suppose grandement car le deuxième enfant de François et Marie, Auguste Gabriel, naît à Toulouse le 23/10/1868.

François Léon a déjà une bonne situation de propriétaire négociant comme son père. Ses enfants seront scolarisés dans les écoles huppées de la bourgeoisie toulousaine. **Voilà ce que l'histoire nous a transmis : les quatre enfants, baptisés mais dont les parents ne sont pas mariés, vont porter un nom de baptême d'emprunt, et quatre noms différents et aucun GUILLOU**. Le mal sera fait, même si après le décès du grand-père François Joseph le 12/5/1888, et le mariage le 26/6/1888 de François Léon et Marie, un acte officiel notarié reconnaît les quatre enfants et rectifie leurs noms sur les actes d'état civil.

Car Jeanne ne commencera à porter officiellement son vrai nom, GUILLOU, qu'à l'âge de 21 ans. Les enfants vont comprendre les raisons financières de cette situation, comme les montants de dot de mariage le prouveront ensuite, mais à l'école les autres enfants n'ont pas dû leur faire de cadeaux. On pense tout de suite à l 'école mais imaginez tout ce qu'une jeune fille de 21 ans a perdu et enduré : pas d'amies, pas de prétendants, sans doute pas d'éducation religieuse officielle, pas ou peu de relations avec la famille (grand-père, oncles et tantes, cousins...).

Jeanne se « rachètera une morale » en étant fervente bigote toute sa vie. Elle décèdera centenaire, à Fronton le 20/1/1968. Elle aura une vie longue et mouvementée. Son père, je pense par ses relations, lui trouve un bon parti, un jeune lieutenant de cavalerie, un des fils de Louis Baptiste PAYRAS . Louis Baptiste PAYRAS a le même âge que François Léon GUILLOU. Il est ingénieur architecte aux chemins de fer, et officier d'académie. Il habite Narbonne depuis 1875, sa femme Marie Joséphine BERTAUX, fille d'un négociant belge, lui a donné 6 enfants.

Mes arrière grand-parents, LOUIS JOSEPH PAYRAS, né à Oran en Algérie le 9/8/1866, et JEANNE LEONIE GUILLOU se marient à Toulouse le 9/5/1893. Ce mariage comporte de très bonnes convenances bourgeoises. Jeanne porte son vrai nom depuis près de 5 ans, elle a sans doute regagné confiance et assurance.

Même avec ce qu'il a vécu, François Léon GUILLOU n'oublie pas les coutumes et règles de la société bourgeoise, et en bon négociateur il obtient le mariage de sa fille aînée. Car son futur gendre Louis PAYRAS souhaitait se marier avec la fille

cadette, Marguerite Gabrielle (son père a déjà sûrement envisagé un meilleur parti pour elle, mais de toutes façons l'aînée doit se marier la première).

La plupart de ces faits marquants m'ont été racontés par les membres de ma famille. J'en ai trouvé d'autres par moi-même et surtout par le biais de documents d'archives officiels. Je conseille à tous les généalogistes débutants de ne pas négliger ces sources si riches par rapport au simple état civil.

J'ai commencé ces recherches complémentaires de l'état civil par écrire en 1989 au service des pompes funèbres et des cimetières et j'ai obtenu les identités des personnes inhumées dans les caveaux GUILLOU et PAYRAS (10 par caveau !). Après l'obtention des actes d'état civil de ces ascendants et collatéraux insoupçonnés je me suis lancé dans la généalogie descendante.

Pour rester sur l'histoire de Jeanne GUILLOU, j'ai eu par dérogation l'autorisation de consulter au S.H.A.T. (Service Historique de l'Armée de Terre, au château fort de Vincennes) le dossier militaire de mon ancêtre Louis Joseph PAYRAS (dérogation car descendant direct sinon c'est 150 ans après la naissance, il est né en 1866). J'y ai trouvé des documents inimaginables: en plus de l'extrait d'acte de mariage, établit le 31/7/1893 mais qui retranscrit intégralement l'acte officiel, les documents suivants

- le courrier d'envoi du Général de Brigade au Ministre de la Guerre concernant la grosse du jugement rendu par le tribunal civil de Narbonne le 14/11/1889 d'après lequel le nom de Mr PEYRAS Louis Baptiste, père de Mr PAYRAS sous-lieutenant élève de la promotion du 1° octobre 1889 doit être orthographié « PAYRAS » et non « PEYRAS » (c'est une autre histoire).
- la lettre de Louis Joseph PAYRAS adressée à son Général et demandant l'autorisation de se marier
- le rapport du capitaine commandant l'arrondissement sur le projet de mariage PAYRAS/GUILLOU « détaillant la dot, 80000F de créances et d'obligations donnant un revenu de 3150F...la fortune de la famille GUILLOU est considérable, elle peut dépasser 800000F, la réputation de la famille GUILLOU est excellente.... ce mariage est des plus convenable »
- l'avis du Colonel donnant son accord en précisant « Mademoiselle GUILLOU remplit les conditions désirables au point de vue de la moralité de la future et de la constitution de la dot »
- même avis du Général qui stipule « toutes les conditions d'honorabilité et de constitution de dot prescrites par les règlements militaires se trouvent remplies »
- le contrat notarié, pour se conforter aux prescriptions des circulaires de Monsieur le Ministre de la Guerre, établissant l'apport de Mademoiselle GUILLOU
- le contrat de mariage PAYRAS/GUILLOU, 10 pages avec encore plus de détails sur les créances constituant la dot, procurant une vision très précise, même limitée, des affaires de François Léon GUILLOU et même de son père :
  - créance hypothécaire de 14000F suite à une vente en 1857 (indication de 4 actes notariés associés : vente/cession, inscription au bureau des hypothèques)
  - créance de 26000F sur M. Emmanuel de Monstron de Sauton Marquis d'Escouloubre demeurant à Agen (contrat d'obligation, acte donation partage, titre nouvel, inscription au bureau des hypothèques de Villefranche de Lauragais....)
  - créance de 10000F sur M. Emmanuel de Monstron de Sauton Marquis d'Escouloubre (bureau des hypothèques de Toulouse)
  - 500F de rente française évalué à 16000F
  - 20 obligations 500F de la compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans
- un état des inscriptions existantes sur M. d'Escouloubre au bureau des hypothèques de Toulouse, au 30/5/1892
- un certificat d'entrepreneur de travaux public, validé par la mairie de Toulouse le 12/4/1893, estimant l'hôtel de M. d'Escouloubre à 150000F (13 rue Ninau, entre le grand rond et le jardin royal)
- un certificat, validé par la mairie de Toulouse puis par la Préfecture, à joindre aux demandes de permission de mariage par les militaires, indiquant dans le texte préimprimé que la future « jouit d'une très bonne réputation, ainsi que sa famille.... » et donnant le montant de la dot
- tous les états de services ....

Je continue la vie de Jeanne GUILLOU.
Après son mariage le 9/5/1893 à Toulouse, elle suit son mari qui se déplace pour sa carrière militaire. Il partira à la retraite après 31 ans de services, en 1919, comme commandant d'artillerie (chef d'escadron) et officier de la légion d'honneur.
Ils ont une première fille, JEANNE, née en 1894 à Fontainebleau et qui épousera Paul GIRARD de PINDRAY, puis 2 fils nés à Nîmes, LOUIS en 1896 et MARCEL en 1897 (mon grand-père), et enfin une autre fille, SUZANNE, née en 1900 à Saint-Lo. Ils sont de retour à Toulouse avant 1914 (le dossier militaire donne tous les bulletins ou extrait de naissance des enfants).

Suzanne, épouse de René MEYER, recueillera les confidences de sa mère et les transmettra à ses enfants, neveux et nièces.
Ma mère et plusieurs de ses cousines (PAYRAS et familles alliées) travailleront à l'Education Nationale (institutrices au

collège et maternelle) ou dans d'autres organisations (Association Départementale de la Protection Civile, INSEE) prodiguant des enseignements. Elles côtoieront toute leur vie cet univers, et l'histoire de leur grand-mère les marquera particulièrement..

Car Jeanne GUILLOU n'aura pas une fin de vie commune. Bien qu'elle soit entourée d'une famille nombreuse, son mari, avec son caractère militaire « bien trempé », lui, mène une vie difficile. Et il fallait que ce soit grave pour que dans ce milieu hautement bourgeois (sa fille et sa sœur sont unies à de très anciennes familles nobles, et ses trois autres enfants à de bonnes familles bourgeoises), elle ose demander le divorce en 1928 (le divorce n'existait pas à l'époque, c'est le jugement du tribunal civil de Toulouse qui ordonne la séparation de corps et de biens, et la liquidation des droits patrimoniaux, aux entiers dépends du sieur PAYRAS, jugement que j'ai aussi trouvé dans le dossier militaire).

Retranscription de l'acte notarié de reconnaissance des enfants GUILLOU/GESTA :

Reconnaissance d'enfants GUILLOU N° 5037 Le 26 juin 1888

L'an mil huit cent quatre vingt huit et le vingt six juin,
Par devant Maître Etienne Gabriel MALRIC notaire à la résidence de TOULOUSE en présence réelle des deux témoins ci après nommés aussi soussignés.
Ont comparu
Monsieur LEON GUILLOU, propriétaire domicilié à TOULOUSE allées Saint-Etienne et Mademoiselle MARIE GESTA célibataire majeure sans profession, domiciliée à TOULOUSE quartier de Croix-Daurade.
Lesquels ont déclaré volontairement et librement qu'ils reconnaissent pour leurs enfants naturels les quatre personnes ci après nommées.
1° JEANNE LEONIE ANTOINETTE GESTA inscrite sur les registres de naissance de la commune de CARCASSONNE le vingt huit février mil huit cent soixante sept comme étant fille de MARIE GESTA comparante et de père inconnu.
2° AUGUSTE GABRIEL CRE inscrit sur les registres de naissance de la commune de TOULOUSE le vingt quatre octobre mil huit cent soixante huit comme étant fils de père et mère inconnus.
3° JEAN LOUIS ULOT inscrit sur les registres de naissance de la commune de TOULOUSE le vingt trois novembre mil huit cent soixante neuf comme étant né le vingt et un du même mois de novembre de père et mère inconnus.
4° GABRIELLE MARGUERITE SABAS inscrite sur les registres de naissance de la commune de TOULOUSE le quatre décembre mil huit cent soixante douze comme étant née le deux du même mois de décembre de père et mère inconnus.
En conséquence les comparants consentent que les quatre enfants sus nommés portent à l'avenir le nom de GUILLOU qui est celui de leur père et que dorénavant ils soient appelés savoir:
L'une JEANNE LEONIE ANTOINETTE GUILLOU
L'autre AUGUSTE GABRIEL GUILLOU
Le troisième JEAN LOUIS GUILLOU
et la dernière GABRIELLE MARGUERITE GUILLOU
Ils consentent en outre que mention de cette reconnaissance soit faite sur toutes pièces où il sera nécessaire de l'opérer et notamment en marge de leurs actes de naissance précités.
Dont acte
Fait et lu aux comparants à TOULOUSE quartier de Croix-Daurade en la maison de Monsieur GUILLOU en présence réelle de Messieurs CHARLES ARAGON et EDOUARD ROUMENS employés à la mairie, domiciliés à TOULOUSE.
Témoins instrumentaires soussignés avec les comparants et le notaire
Lecture du présent acte par le notaire aux comparants, la signature des comparants et du notaire ont eu lieu en la présence réelle des témoins instrumentaires

Enregistré à TOULOUSE le deux juillet 1888 total 9.38F

Tableau de descendance

Codage des communes des actes d'état-civil
CANET-D'AUDE (CA), CARCASSONNE (CC), AUDE 11,
FRONTON (F), TOULOUSE (TSE), HAUTE GARONNE 31,
LOMBEZ (LZ), GERS 32,
COLAYRAC SAINT CYR (CSC), LOT ET GARONNE 47,
ORAN ALGERIE (OA)

1 GUILLOU FRANCOIS Joseph, ° 26.2.1799 (CA), ✞ 12. 5.1888 (TSE)
X 19.7.1820 (CA), négociant
BOUDAU GABRIELLE, ° 8.2.1802 (CA), ✞ 3.2.1868 (TSE)

1.1 GUILLOU THERESE Gabrielle, ° 17.5.1821 (CA), ✞ (?)
X (?),
, ° (?), ✞ (?)

1.2 GUILLOU LOUIS, ° (?), ✞ à 90 ans (?)
X (?),
, ° (?), ✞ (?)

1.3 GUILLOU PAULINE Germaine, ° ca 1831 (?), ✞ (?)
X avant 1852 (?), marchand fruitier
LACAZE JUSTIN Antoine, ° ca 1827 (?), ✞ après 12.5.1888 (?)

1.4 GUILLOU LEON François, ° 23.5.1839 (TSE), ✞ 11.1914 (?)
X 26.6.1888 (TSE), propriétaire
GESTA MARIE, ° 23.2.1848 (LZ), ✞ 5.5.1936 (TSE)

1.5 GUILLOU AUGUSTE, ° (?), ✞ (?)
X (?),
ESPINASSE MADELEINE, ° (?), ✞ (?)

1.4.1 GUILLOU JEANNE Léonie, ° 27.2.1867 (CC), ✞ 20.1.1968 (F)
X 9.5.1893 (TSE), commandant d'artillerie
PAYRAS LOUIS Joseph, ° 9.8.1866 (OA), ✞ 27.12.1944 (F)

1.4.2 GUILLOU AUGUSTE Gabriel, ° 23.10.1868 (TSE), ✞ 15.8.1964 (TSE)
1° X (?), surnommé Henri
JACOTOT ANNE Marie, ° (?), ✞ (?)
2° X (?),
PLICY MARIE Thérese Françoise, ° ca 1867 (?), ✞ après 1968 (F)

1.4.3 GUILLOU JEAN Louis, ° 21.11.1869 (TSE), ✞ 2.4.1960 (TSE)

1.4.4 GUILLOU MARGUERITE Gabrielle, ° 4.12.1872 (TSE), ✞ 4.4.1958 (TSE)
1° X 9.7.1904 (?),
VILE DE TEYGNER GUSTAVE, ° ca 1868 (?), ✞ 8.4.1913 (?)
2° X 1940 (?), propriétaire (château Colayrac près d'Agen)
LACAZE URBAIN Achille, ° 10.3.1852 (CSC) fils de 1.3, ✞ 23.1.1941 (TSE)